



Plan d'action en économie numérique : Un geste attendu par les détaillants québécois

Montréal, le 20 mai 2016 – Au nom des détaillants du Québec, le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) salue le dévoilement du *Plan d'action en économie numérique* du gouvernement du Québec, annoncé aujourd'hui par la ministre Dominique Anglade (Saint-Henri-Saint-Anne), Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique.

Il est essentiel que cet investissement majeur et soutenu permette aux détaillants québécois de prendre le virage numérique, nécessaire pour la pérennité de nombreuses PME d'ici. Le développement rapide des technologies numériques a bouleversé le secteur du commerce de détail, et les détaillants doivent donc combler ce retard accumulé. Il y a urgence d'agir : la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement est un geste grandement attendu par les détaillants québécois.

Par son expertise et sa connaissance du secteur du commerce de détail et de l'innovation, le CQCD souhaite poursuivre son travail de collaboration avec le gouvernement, afin d'aider à élaborer une stratégie numérique qui tiendra réellement compte des besoins actuels et futurs des détaillants québécois.

« Au Québec, nous comptons un grand nombre de détaillants ayant un seul ou quelques points de vente. Souvent, un site web de qualité et transactionnel n'a pas fait partie des priorités – soit par manque de ressources, de temps ou d'argent – ce qui leur a nuit dans un contexte de concurrence nationale et même internationale. Ce plan d'action est attendu de pied ferme par l'ensemble des détaillants », explique Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans les dossiers tels la TVQ, le virage numérique, le commerce en ligne transfrontalier et tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solution » afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Source : Conseil québécois du commerce de détail
Renseignements et entrevues : Emmanuelle Rouillard, Conseillère
DIRECTION Communications stratégiques
438-881-1884